

pour l'appui financier et le soin des personnes âgées dans lequel on place de fortes sommes des fonds publics.

Le Comité recommande:

(88) Que le gouvernement fédéral étudie de nouveau ce qui s'est produit dans le cas des subventions aux recherches dans le domaine de l'hygiène, du bien-être et des domaines connexes, par exemple, le logement et la réadaptation, et considère les moyens qu'on pourrait employer, peut-être en donnant à certaines de ces subventions une affectation particulière afin d'encourager la multiplication des recherches sur la gérontologie, particulièrement dans ces domaines où le besoin est plus important et les dépenses qu'on néglige actuellement.

Pourquoi un Centre national de recherches sociales

Les propositions précitées, même si elles sont importantes, ont trait à des aspects particuliers d'un programme de recherches. Elles passent outre à un besoin important, dont il est fait mention dans un grand nombre de mémoires présentés au Comité, c'est-à-dire la nécessité de prendre l'initiative et les devants au sujet du programme d'ensemble. Le Comité a étudié le problème avec une certaine attention et, ce faisant, il a pris connaissance de l'expérience d'un bon nombre d'autres pays.

Il a été remarqué, par exemple, qu'en Grande-Bretagne où il y a eu continuellement un grand nombre d'études et de recherches dans tous les aspects de la gérontologie, la principale source d'appui financier et le stimulant pour l'intégration a été un organisme privé, *The Nuffield Foundation*, qui, durant plusieurs années, «a consacré ses plus importants montants aux soins des personnes âgées¹».

Aux États-Unis, le fort volume des dépenses affectées par le gouvernement fédéral aux recherches sur la gérontologie sont effectuées par l'intermédiaire des *National Institutes of Health*, au sein du Service de l'hygiène publique, et sont principalement concentrées dans le domaine de la santé. Le mécontentement qui provient de cette situation déséquilibrée et du manque d'organisation des recherches, a incité le comité spécial du sénat américain sur la gérontologie, en 1961, à recommander la création d'un institut national de gérontologie et ayant des fonds et un personnel suffisants pour donner aux recherches en gérontologie l'importance et la reconnaissance dont elles ont besoin et qu'elles méritent². Cette recommandation a fait suite à une proposition demandant l'institution «d'une commission de la gérontologie» d'un niveau supérieur qui aurait, entre autres fonctions, la tâche de diriger et d'encourager les recherches.

Au Danemark, les mesures prises sont sur un plan plus vaste. En 1958, le gouvernement a établi un institut national danois pour les recherches sociales comme organisme indépendant ayant son propre conseil d'administration, mais financé au moyen des fonds publics. Comme le nom le laisse entendre, l'institut ne se borne pas aux problèmes des personnes âgées, mais il considère la gérontologie comme un domaine d'intérêt important.

¹ *Recherche sur la gérontologie*, par John E. Anderson, dans un colloque sur la gérontologie des peuples occidentaux, les Presses de l'Université de Chicago, 1960, p. 362.

² *Évolution de la gérontologie, 1959 à 1963*—rapport du comité spécial de la gérontologie du Sénat américain, 1963, p. 161.